

Listen to this article

L'assertion de la Loi est très positive : « L'homme qui fera ces choses vivra par elles ». Celui qui observera les commandements de Dieu vivra par eux et aura la vie éternelle comme une récompense pour les avoir gardés (Lév. 18 : 5 ; Rom. 10 : 5). En faisant la promesse de vie aux Juifs, Dieu ne leur dit pas de quelle manière II l'accomplirait. En vérité, quoique les Juifs n'eussent pas compris le caractère typique de l'Alliance de la Loi, Dieu leur montra comment l'observation de cette alliance leur donnerait la vie éternelle, notamment par le moyen d'un sacrifice.

Dans Son grand Plan des Ages, Dieu avait déjà préparé un Rédempteur (Eph. 1 : 4). Ce fut donc en considération de cette mesure de prévoyance de la Grâce divine que la promesse de vie pouvait être faite à quiconque observerait la Loi. Mais en donnant la Loi, Dieu n'omit pas le grand Sacrifice de propitiation qui fut le type de l'œuvre de la Rédemption.

Il est évident que notre Seigneur s'est entendu avec le Père Céleste avant d'être fait chair ; car Son changement de nature est considéré comme un acte volontaire de Sa part (Phil. 2 : 8). Il ne prit pas la nature des anges, mais celle de la postérité d'Abraham (Héb. 2 : 16). Jésus avait un but en prenant la nature des descendants d'Abraham ; II la prit « en vue de la joie qui lui était réservée » (Héb. 12 : 2). Cette expression montre qu'il avait une certaine connaissance de la nature de l'œuvre qu'il était venu accomplir.

Cette connaissance que notre Seigneur possédait dans Sa condition préhumaine ne comprenait pas la connaissance de tous les différents types desquels II devait être l'antitype. Mais II savait évidemment que l'action de passer de la nature céleste à la nature terrestre était permise dans un but qu'il aurait à accomplir, lorsqu'il deviendrait homme. Pour faire ce grand pas. II lui fut nécessaire d'avoir une

confiance absolue dans le Père, la conviction que le Père ne souhaitait pas qu'il fit quelque chose qui fût à Son préjudice, mais au contraire qui fût pour Son bien. Sa foi dans le Père était si grande, qu'il souhaitait faire la volonté divine à n'importe quel prix .

Le premier pas à faire pour l'accomplissement de la volonté du Père était de prendre une nature inférieure à toutes celles existant sur le plan spirituel, à savoir la nature humaine. Ainsi donc, « ayant paru comme un simple homme, Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix » (Phil. 2 : 8). Il ne s'humilia pas avant de devenir homme, mais après l'être devenu. Etant encore enfant, Il questionna les Docteurs de la Loi pour savoir à quel âge Il pourrait commencer Son ministère. Il fut sans doute satisfait des réponses faites à ses questions, et Il fut convaincu qu'il ne pouvait encore rien faire en ce temps-là. Il s'en retourna donc chez lui avec sa mère et le mari de celle-ci, et Il leur fut soumis jusqu'à l'âge de trente ans (Luc 2 : 51).

A trente ans, Jésus s'offrit Lui-même au Jourdain, où Il se rendit dans le seul but de se consacrer. Il savait qu'il était venu dans le monde pour être le Rédempteur de l'homme et que la volonté de Dieu, concernant Son oeuvre de Rédemption, était exprimée dans les types et les ombres des Ecritures. Il savait aussi que cette volonté était tout à fait en dehors de la partie morale de la Loi, car elle n'était pas obligatoire pour celui qui voulait observer la Loi. Il savait encore que pour accomplir cette œuvre de rédemption. Il devait se présenter en sacrifice (Psaume 50 : 5). Il s'offrit Lui-même avec joie, disant : « Voici, je viens... pour faire Ta volonté, ô mon Dieu ».

SEULE UNE PARTIE DE LA REDEMPTION EST ACCOMPLIE JUSQU'A PRESENT.

Dans le Jour des sacrifices de propitiation, la consécration de notre Seigneur est représentée par le Souverain Sacrificateur lorsqu'il frappait le taureau et le mettait à mort. Dans ce type, il nous est donné une image de notre Seigneur qui était représenté à la fois par le taureau et par le prêtre. La nouvelle pensée, la nouvelle volonté, la nouvelle créature offrait sa chair en sacrifice. Notre Seigneur ne s'offrit pas comme Rédempteur de l'homme ; Il se présenta simplement en sacrifice, non

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

au genre humain, ni à Satan, ni au monde, mais à Dieu. Il était si loyal qu'il était prêt à sacrifier au Père tout ce qu'il possédait. Il lui fut permis de démontrer Sa loyauté et Sa fidélité même jusqu'à la mort.

Comme conséquence de Son obéissance jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort ignominieuse de la croix, notre Seigneur ressuscita d'entre les morts, et obtint la plus haute des natures – la Nature divine. Au temps marqué, il lui sera permis de présenter le mérite de Son sacrifice comme prix de rançon pour les péchés de tous les hommes, et Il deviendra ainsi le Rédempteur du monde.

Le mot rédempteur a une très large signification. Il désigne quelqu'un qui obtient un pouvoir sur quelque chose qu'il ramène à sa condition première d'une manière légale et satisfaisante. Notre Seigneur commença à faire cette œuvre. Il en a accompli la première partie qui, au temps marqué, deviendra un prix satisfaisant pour annuler les péchés du monde. Il a déjà été hautement élevé, et Il a été ainsi rendu apte à assumer les grandes fonctions de Médiateur entre Dieu et les hommes. Il attend maintenant que les membres de Son Corps soient joints à Lui et rendus participants de Sa gloire. C'est alors que l'oeuvre de rétablissement de l'humanité commencera.

Notre Seigneur mettra un millier d'années pour accomplir la seconde partie de Son œuvre de rédemption. A la fin de ces mille ans, l'œuvre sera achevée. Actuellement, Il est appelé Rédempteur et Restaurateur, non pas parce qu'il aurait effectué cette oeuvre, mais parce qu'il a le pouvoir et le droit de l'exécuter. A la clôture du Millénium, Il aura accompli l'oeuvre de rétablissement, et le nom de Rédempteur sera le Sien pour toujours, quand même la Rédemption sera une oeuvre du passé.

Rien dans les Ecritures n'indique jusqu'à quel point notre Seigneur comprit les conditions qu'il devait remplir pour plaire au Père après être venu dans le monde. Nous ne voulons pas dogmatiser sur ce sujet. Il est probable, cependant, qu'il ne connaissait pas toutes les expériences par lesquelles Il devait passer pendant qu'il serait dans la chair. Certaines de ces expériences Lui furent sans doute révélées par la suite, car nous lisons que lorsqu'il sortit de l'eau, après Son baptême, les cieux – les choses plus hautes, les choses spirituelles s'ouvrirent à Lui (Matth. 3 : 16). Dès

lors, Il fut capable de comprendre et d’apprécier les traits plus profonds du Plan de Dieu.

W. T. 5128 – 1912

Copyright © Association des Etudiants de la Bible